



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lyon, le 16 septembre 2019,

Le recteur de la région académique  
Auvergne-Rhône-Alpes,  
Recteur de l'académie de Lyon  
Chancelier des universités

A

Mesdames et messieurs les principaux  
Mesdames et messieurs les directeurs  
d'école

S/C

Madame et messieurs les IA-DASEN

Rectorat

Inspection pédagogique régionale  
d'EPS

Affaire suivie par

Jean-Luc CURNAC

Pierre-Etienne TAILFER

[Generation2024-lyon@ac-lyon.fr](mailto:Generation2024-lyon@ac-lyon.fr)

Téléphone

04 72 80 63 38

Courriel

[ipr@ac-lyon.fr](mailto:ipr@ac-lyon.fr)

92 rue de Marseille

BP 7227

69354 Lyon CEDEX 07

[www.ac-lyon.fr](http://www.ac-lyon.fr)

**Objet : Appel à projets « Cours le matin, EPS et sport l'après-midi » : mieux prendre en compte la pratique physique et sportive dans l'équilibre de vie aux cycles 3 et 4.**

L'appel à projets lancé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse vise à encourager la mise en œuvre d'aménagements du temps scolaire, en privilégiant la place des enseignements de l'éducation physique et sportive (EPS) et de la pratique sportive associative dans le cadre horaire de l'après-midi, dans une logique de partenariat avec le monde sportif scolaire ou fédéral.

Basé sur le volontariat des équipes, cet appel à projets s'adresse aux écoles et aux collèges pour les élèves scolarisés au cycle 3 et au cycle 4. Les écoles et collèges labellisés génération 2024 ou prêts à s'engager dans cette labellisation sont particulièrement concernés.

La réflexion sur le rythme de vie et l'équilibre du temps scolaire est au cœur de la création et la consolidation d'une confiance en soi, nécessaire à l'épanouissement de chacun.

Une alternance harmonieuse et équilibrée entre temps scolaire et pratique sportive peut être un levier pour réussir la formation de tous nos élèves.

Les principaux objectifs sont :

- Contribuer à une Ecole qui construit la confiance ;
- Participer à une école ambassadrice de santé ;
- Assurer un développement harmonieux des élèves sur les plans physiologique et psychologique ;
- Dynamiser les coopérations entre associations et institutions dans les territoires.

Cet appel à projets est fondé sur le volontariat des écoles et des établissements, l'adhésion des équipes éducatives, des parents d'élèves et l'implication des collectivités territoriales

Vous trouverez l'intégralité de cet appel à projets en annexe à ce courrier ainsi qu'un tableau à renseigner précisant les modalités d'organisation dans votre école et/ou collège.

Ce projet peut être mis en œuvre dès cette année scolaire ou à la rentrée scolaire 2020.

Si vous souhaitez candidater, ce tableau est à envoyer à l'adresse suivante :  
[Generation2024-lyon@ac-lyon.fr](mailto:Generation2024-lyon@ac-lyon.fr)

Messieurs Pierre-Etienne TAILFER et Jean-Luc CURNAC, IA-IPR en EPS, référents  
« génération 2024 » sont vos interlocuteurs sur ce dossier.

Je sais pouvoir compter sur l'attention que vous porterez à ce projet éminemment  
éducatif, au cœur de la formation d'un futur citoyen sportif, cultivé et attentif à sa santé.

Le recteur de la région académique  
Auvergne-Rhône-Alpes,  
Recteur de l'académie de Lyon,  
Chancelier des universités



Olivier Dugrip